



Changement de mutuelle imposé avec garanties moindres

Par **doudoupassse**, le **04/03/2016** à **12:10**

Bonjour,

Mon employeur a changé de mutuelle cette année afin de faire baisser le montant à reporter dans la déclaration de revenus concernant la part de la mutuelle. Ceci afin de servir ces intérêts personnels pour sa déclaration de revenus. Cependant, on est passé d'un contrat de mutuelle qui remboursait 100% du Ticket Modérateur pour tout type de soins à un contrat de mutuelle qui rembourse tout à minima maintenant. Je me demandais si c'était normal d'imposer un changement de mutuelle avec des garanties revues à la baisse ?

merci
cordialement

Par **P.M.**, le **04/03/2016** à **13:03**

Bonjour,

Il faudrait savoir comment s'est passé le changement de prévoyance santé et si c'est pas décision unilatérale de l'employeur en absence de Représentant du Personnel ou par Accord d'entreprise...

Les garanties moindres correspondent apparemment à une cotisation diminuée pour les salariés également...